



Droite extrême vs extrême droite : échiquier politique et position de l'adjectif

Evelyne Saunier

► To cite this version:

Evelyne Saunier. Droite extrême vs extrême droite : échiquier politique et position de l'adjectif. Mots: les langages du politique, 2019, 119, pp.129-149. 10.4000/mots.24538 . hal-04075909

HAL Id: hal-04075909

<https://hal.science/hal-04075909v1>

Submitted on 10 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Droite extrême vs extrême droite : échiquier politique et position de l'adjectif

Extrême droite vs droite extrême: how adjectival position impacts situation on the political spectrum

Extrême droite vs droite extrême: posición del adjetivo y espectro político

Évelyne Saunier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/mots/24538>

DOI : 10.4000/mots.24538

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 5 mars 2019

Pagination : 129-149

ISBN : 979-10-362-0130-1

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Évelyne Saunier, « *Droite extrême vs extrême droite : échiquier politique et position de l'adjectif* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 119 | 2019, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 22 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/24538> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.24538>

***Droite extrême* vs *extrême droite* : échiquier politique et position de l'adjectif**

Depuis quelques années on observe des emplois récurrents de l'expression *droite extrême* dans les discours politiques et journalistiques. Selon les auteurs et les contextes, son sens peut paraître très proche ou au contraire nettement distinct de celui de l'expression *extrême(-)droite*, employée massivement et de longue date. Le propos de cet article sera d'analyser les fonctionnements linguistiques et discursifs à l'œuvre dans la concurrence entre les deux expressions. Nous montrerons comment l'anté- ou post-position de l'adjectif *extrême* génère des effets sémantiques variables, et s'articule à la question de la banalisation ou de la stigmatisation des idées, personnes ou groupes auxquels il est fait référence.

La particularité de notre approche consiste à réinvestir dans l'analyse de tournures caractéristiques de certains discours les résultats des descriptions formelles des éléments linguistiques (lexèmes, morphèmes, constructions) mobilisés dans ces expressions¹. Nous nous appuyons sur la Théorie des opérations prédicatives et énonciatives élaborée dans la continuité des travaux d'Antoine Culioli pour ces descriptions, qui valent en elles-mêmes et ne sont pas élaborées dans la perspective unique de décrire les tournures en question².

Après une première partie décrivant les emplois des deux expressions *extrême(-)droite* et *droite extrême*, nous examinerons brièvement les opérations sémantiques privilégiées par les constructions *adjectif + nom* et *nom + adjectif*, en relation avec les propriétés de l'adjectif *extrême*. Ceci posé, nous tenterons de rendre compte des valeurs interprétatives et des conditions d'apparition de *droite extrême* par rapport à *extrême(-)droite*.

1. Par exemple, concernant l'évolution sociohistorique du rapport au chômage, le passage dans les années 1980 de la construction *être en chômage* à *être au chômage* – ce qui suppose une analyse des propriétés sémantiques des prépositions *à* et *en* (Saunier, 2018c) – ou l'évolution dans le rapport au temps qui se signale, à partir de la révolution industrielle, par le passage de la tournure *le temps se passe* à *le temps passe* – ce qui suppose une analyse des propriétés sémantiques de la construction pronominale (Saunier, 2010).
2. Cet article s'inscrit dans la continuité d'un travail sur la position de l'adjectif (Saunier, 2018a) et d'un autre plus spécifique sur l'adjectif *extrême* (Saunier, 2018b).

Occurrences des deux expressions dans les discours

Pour simplifier les comparaisons, nous centrerons nos observations sur les emplois de *droite extrême* et *extrême(-)droite* renvoyant aux personnes, partis, mouvements ou courants politiques français. Il est à souligner que ces deux expressions, porteuses d'une valeur négative, n'ont pas d'emploi autoréférentiel : ce sont des expressions disqualifiantes et polémiques, et les personnes ou groupes auxquels elles réfèrent ne les revendiquent pas et se désignent différemment.

Remarques générales

De façon générale, *droite extrême* est beaucoup plus rare qu'*extrême(-)droite*. Dans l'ensemble de la base Factiva, on en trouve respectivement 4 348 et 204 632 occurrences³. Mais cette proportion de 1/47 se réduit à 1/29 pour les 12 derniers mois (mai 2017-mai 2018, respectivement 781 et 22 805 occurrences), témoignant du développement récent des emplois de *droite extrême*.

Inévitablement, on pense à la qualification symétrique de *gauche* avec *extrême*. Nous étudions spécialement *droite*, car c'est l'abondance d'occurrences de *droite extrême* qui nous a frappée, alors que nous n'avons rien remarqué de tel concernant *gauche extrême*. Ceci est confirmé statistiquement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous :

	<i>extrême(-)droite</i>	<i>droite extrême</i>	<i>extrême(-)gauche</i>	<i>gauche extrême</i>
2002	3653	73	1285	21
2003	2580	64	1863	18
2004	5426	109	3318	36
2005	5603	173	3086	49
2006	7308	161	3184	42
2007	6636	119	4891	43

3. Base de presse française et internationale, produite par la société Dow Jones & Company, consultable sur abonnement, <http://www.dowjones.fr/factiva/int/francais.asp> (consultée le 19/05/2018). L'expression *droite extrême* fait l'objet d'un peu de « bruit », étant comptée dans les séquences telles que : « [...] on se demande qui est vraiment capable de troubler le match *droite extrême droite* à la présidentielle [...] ». (*Le Point*, 13/10/2016) ou comme dans : « En somme, *extrême droite*, *extrême gauche*, même combat. » (*Le Jeudi*, 12/01/2017). Une interrogation avec *droite extrême droite* et *droite extrême gauche* donne environ 1000 résultats, la différence d'effectifs est donc vraisemblablement encore plus grande. On a aussi quelques comptages erronés d'*extrême droite*, comme dans : « [...] le mot "citoyen" tient le haut du pavé [...] ». *Gauche et gauche extrême, droite et droite extrême*, il est de tous les discours [...]. » *Les Échos*, 07/10/2016.

2008	4330	69	3780	44
2009	5477	87	3644	50
2010	7833	110	2689	35
2011	10 103	200	3540	155
2012	15 150	345	4579	78
2013	17 326	292	5085	45
2014	18 857	305	4719	48
2015	25 074	582	6295	84
2016	20 008	471	4707	60
2017	30 616	508	6747	113
2018	9749	563	2362	16

Tableau 1. Nombre d’occurrences des expressions *extrême(-)droite*, *droite extrême*, *extrême(-)gauche*, *gauche extrême* dans la base Factiva de 2002 à mi-mai 2018

Il faut relativiser la progression observée, car elle est due en partie à l’augmentation du nombre d’articles répertoriés dans la base. Mais l’augmentation récente à partir de 2015 est, elle, très significative, car depuis 2013 le volume des sources a peu évolué, comme on peut le voir ci-dessous :

Années	Nombre d’articles (en millions)
2013	6,1
2014	6,3
2015	6,2
2016	6,1
2017	6,3

Tableau 2. Nombre d’articles répertoriés dans la base Factiva de 2013 à 2017

La progression des occurrences avec *droite* est régulière, nettement plus importante et régulière qu’avec *gauche*⁴. Il faut souligner l’affinité entre l’adjectif *extrême* et la dénomination *droite*, *gauche* s’associant préférentiellement à d’autres modifieurs, comme le montre le tableau ci-après :

4. Là aussi, les séquences « *gauche / extrême (droite/gauche)* » sont comptées comme occurrences de *gauche extrême* – on peut évaluer ce « bruit » à une centaine d’occurrences environ.

	<i>droite</i>	<i>gauche</i>
<i>extrême</i> (postposé)	4348	950
<i>dure</i>	6233	797
<i>radicale</i>	2377	33 611
<i>droite/gauche de la droite/gauche</i>	1968	13 930

Tableau 3. Modificateurs de *droite* et *gauche* dans la base Factiva, toutes dates
(consultation du 19/05/2018)

Ainsi, alors que l’expression *extrême(-)droite* continue d’être très employée, on assiste à un fort développement des emplois de *droite extrême*, expression qui vient construire une certaine représentation liée aux forces politiques et idéologiques en présence ces dernières années.

Remarques sur *extrême(-)droite*

Si l’on consulte la base Frantext⁵, on peut constater que tout au long du xx^e siècle, *extrême(-)droite* a connu un développement parallèle à celui d’*extrême(-)gauche*, mais pas au même rythme : l’expression est nettement moins fréquente avant 1950, et rejoint puis dépasse *extrême(-)gauche* à partir des années 1970.

	<i>extrême(-)gauche</i>	<i>extrême(-)droite</i>
avant 1950	131	31
1950-1959	21	10
1960-1969	39	27
1970-1979	29	32
1980-1989	99	269
1990-1999	48	39
2000-2009	49	92
2010 et après	20	26
Total	436	526

Tableau 4. Nombre d’occurrences d’*extrême(-)gauche* et d’*extrême(-)droite*
dans la base Frantext

L’expression *extrême(-)droite* présente certaines caractéristiques d’un nom composé⁶, de là une graphie possible avec un tiret (ce qui n’est jamais le cas de

5. Base textuelle à dominante littéraire, gérée par l’ATILF (CNRS), consultable sur abonnement, <http://www.frantext.fr> (consultée le 02/02/2016, toutes dates). Les fréquences relatives ne peuvent être établies pour une suite de deux mots.
6. Cet aspect de nom composé autorise même des dérivations suffixales telles que *extrême-droi-*

droite extrême), cependant minoritaire : sur les 526 occurrences d'*extrême(-) droite* dans Frantext, on en trouve seulement 37 avec tiret. Pour ne pas alourdir la présentation, nous l'écrivons désormais sans tiret.

Pour les années récentes, on peut visualiser dans la base de presse Factiva la progression suivante :

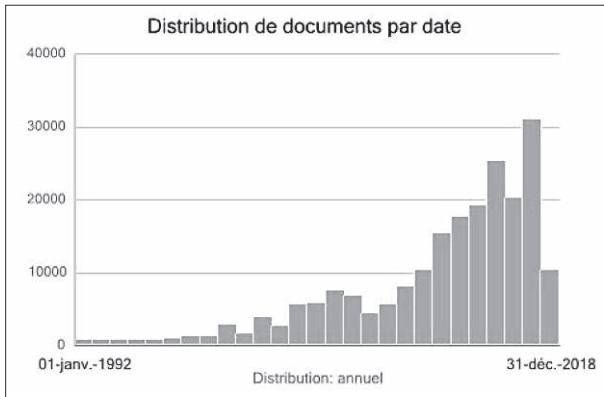


Figure 1. Nombre d'occurrences d'*extrême droite* dans Factiva de 1992 à 2018 (consultation le 19/05/2018)

Extrême droite – Répartition par année – 210 983 résultats

Chaque barre représente une année depuis 1992, la dernière barre correspondant aux premiers mois de 2018.

L'expression *extrême droite* est très courante pour désigner le Front national⁷ et sa mouvance dans la plupart des médias francophones :

[...] France 2 a annulé jeudi une émission politique prévue le soir même, son invité vedette, la chef de file de l'*extrême droite* française Marine Le Pen ayant finalement refusé d'y participer. (AFP, 31/10/2015)

Ainsi, dans *La guerre des droites*, Mathias Bernard emploie régulièrement *extrême droite* pour désigner ce parti politique depuis sa naissance (Bernard, 2007, p. 191-273).

Le Front national lui-même a constamment refusé cette étiquette, en témoignent les déclarations de Jean-Marie Le Pen dès 1982 :

Le FN n'est un « parti extrémiste ni dans ses méthodes ni dans sa doctrine. Il n'est pas révolutionnaire, il est parfaitement légal ». (Igounet, 2014, p. 130)

tiser et *extrême-droitis*ation. Mais l'expression garde également les traits d'une locution, que l'on peut toujours déconstruire discursivement : « Le FN un parti d'*extrême droite* ? Extrême, peut-être, de droite certainement pas. » (*Atlantico*, 15/03/2015).

7. Ce parti politique se nomme « Rassemblement national » depuis le 1^{er} juin 2018. Pour simplifier, nous garderons l'appellation « Front national » dans tout l'article.

« [Je ne suis] ni fasciste, ni raciste, ni d'extrême droite. Les Français ont droit à un débat sur l'immigration. » (*Ibid.*, p. 144)

Jean-Marie Le Pen [...] fera même un procès au quotidien *Le Monde* en 1996 pour que ce journal n'emploie pas le qualificatif « extrême-droite » quand il parle de son parti. (Cuminal *et al.*, 1998, p. 225)

En 1993, J.-M. Le Pen rédige un texte intitulé *Pour en finir avec l'extrême droite*, et ce même titre sera repris en 2011 par Emmanuel Leroy pour une tribune libre. La dénomination *extrême droite* attribuée au Front national fait donc débat depuis des décennies. Erwan Lecœur, dans son *Dictionnaire de l'extrême droite*, pose la question en ces termes :

Le FN est-il d'extrême droite ? [...] le Front national regroupe [...] à peu près toutes les composantes de l'extrême droite française [...]. Dire que le Front national est un parti d'extrême droite n'est pas le disqualifier, mais bien le définir en fonction d'une histoire et de celles de ses principales composantes, que certains voudraient réécrire ou mettre sous le boisseau. (Lecœur éd., 2007, p. 13-14)

Remarques sur *droite extrême*

Comme nous l'avons dit plus haut, l'expression *droite extrême* est beaucoup plus rare, et l'on n'en a aucune trace dans Frantext, par exemple. De même, dans l'ouvrage déjà cité *La guerre des droites*, paru en 2007, on ne trouve qu'une seule occurrence du syntagme *droite extrême*, qui semble englober l'ensemble des droites « dures » :

Même si ces structures [associations regroupant, au début des années 1980, la droite conservatrice et l'extrême droite autour de la défense d'une identité culturelle française] favorisent les contacts entre *la droite extrême* et les deux grands partis de l'opposition [UDF et RPR], ceux-ci ne peuvent empêcher le développement d'organisations politiques situées à leur droite. (Bernard, 2007, p. 188)

Ceci alors qu'abondent dans ce même ouvrage d'autres qualificatifs : on trouve ainsi *droite antigauilliste, non conformiste, nationale, autoritaire, radicale*, qui s'opposent à *droite républicaine, modérée, traditionnelle ou parlementaire*.

L'emploi journalistique de *droite extrême* s'est durablement intensifié à partir des années 2010, comme en témoigne sa distribution dans la base Factiva (figure 2).

Soulignons tout d'abord l'augmentation importante du nombre d'occurrences de *droite extrême* pour le début de l'année 2018 – ce qui n'est pas le cas avec *extrême droite*.

L'apparition de l'expression *droite extrême* est concomitante avec l'entreprise de « dédramatisation » du Front national au début des années 2000, sous l'influence grandissante de Marine Le Pen. Voici deux exemples de ces emplois précoces :

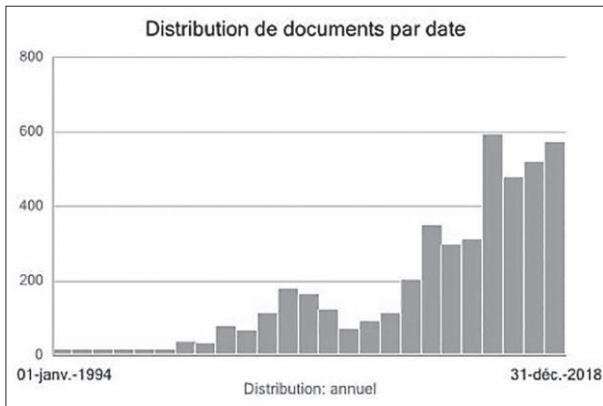


Figure 2. Nombre d'occurrences de *droite extrême* dans Factiva de 1992 à 2018 (consultation le 19/05/2018 – aucune occurrence avant 1994)

Droite extrême – Répartition par année – 4438 résultats

Les deux fédérations sont convenues qu'il faut mettre en commun [...] les forces [...] pour permettre à toute la gauche de se renforcer, de battre la droite et la *droite extrême*. (Déclaration des fédérations PS et PC du marais poitevin en vue des élections de 2004, *Ouest-France*, 09/11/2003)

Le discours [anti-impôts] du RCF [Rassemblement des con-tribuables (*sic*) français] se rapproche des discours populistes de la *droite extrême*⁸. (*Alternatives économiques*, 01/11/2003)

Après une relative baisse au moment de l'élection présidentielle de 2007 et au début du quinquennat de Nicolas Sarkozy, les emplois recommencent à augmenter régulièrement, avec un pic en 2012. L'expression est alors souvent employée pour commenter l'inflexion de la position de N. Sarkozy durant la campagne de l'élection présidentielle :

La droitisation de la campagne de Nicolas Sarkozy. On avait jusqu'à présent une candidate d'extrême droite, on a désormais un candidat de la *droite extrême*. (Henri Etcheto, PS, *Sud Ouest*, 10/03/2012)

En 2014, cette expression a notamment été utilisée pour désigner l'essayiste Éric Zemmour, à la suite des polémiques provoquées par la parution de son ouvrage *Le suicide français* et par ses propos lors d'une interview au *Corriere della Sera*. Ces deux événements médiatiques ont été largement commentés, l'expression *droite extrême* se trouvant alors fréquemment associée à son nom :

8. Il n'y a nulle part dans l'article d'élucidation du référent du syntagme.

La parole du polémiste de *droite extrême* a été accueillie sans recul dans les médias depuis des années. Éric Zemmour, aujourd’hui « remercié » par i-Télé, se paie un coup de publicité gratuite. (*L’Humanité*, 23/12/2014)

En 2015, à l’occasion des élections régionales et départementales, on constate à nouveau une forte augmentation des emplois de *droite extrême*. L’expression qualifie fréquemment la fraction du parti Les Républicains qui revendique une politique sécuritaire et un contrôle accru de l’immigration :

Il [Christian Estrosi] a enfourché le cheval de bataille de la « résistance », en se présentant en gaulliste social alors que la gauche l’avait caricaturé en tenant de la « *droite extrême* ». (*Le Figaro*, 14/12/2015)

En 2017, l’expression est récurrente pour désigner François Fillon et le positionnement de sa campagne pour le premier tour de l’élection présidentielle :

S’il [fédéral PS de la Meuse] a voté pour Emmanuel Macron au printemps dernier, c’était pour éviter le vote du pire, « le pire étant un choix entre une *droite extrême* incarnée par François Fillon et l’extrême droite de Marine Le Pen ». (*L’Union/L’Ardennais*, 15/09/17)

Enfin, en 2018, c’est Laurent Wauquiez, le président du parti Les Républicains, qui est fréquemment associé à *droite extrême* :

Bien sûr, il y a une autre droite, ouverte, modérée [...] majoritaire chez les élites libérales et éduquées. Mais, au sein du peuple de droite [...] la ligne Wauquiez, en ce qu’elle a de plus radical, non pas extrême droite mais *droite extrême*, est massivement majoritaire. (*Marianne*, 23/02/2018)

Concurrence des deux expressions

L’emploi des deux expressions varie d’abord selon la nature des sources. Dans la base Factiva, le journal qui présente le plus d’occurrences d’*extrême droite* est *Le Figaro*, *L’Humanité* présentant le plus d’occurrences de *droite extrême*, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
AFP	38 500	AFP	572
Reuters	13 100	<i>L’Humanité</i>	289
<i>Le Figaro</i>	7535	<i>Ouest-France</i>	189
<i>Ouest-France</i>	6726	Reuters	151
<i>L’Humanité</i>	5873	<i>Midi libre</i>	143
<i>Les Échos</i>	5222	<i>Le Figaro</i>	141
<i>Le Point</i>	4759	(Nouvel) Obs(ervateur)	117
<i>Midi libre</i>	4288	<i>Le Progrès</i>	111

<i>Le Parisien/Aujourd'hui en France</i>	4260	<i>Le Parisien/Aujourd'hui en France</i>	97
ATS (Agence télégraphique suisse)	3329	<i>Les Échos</i>	87

Tableau 5. Les dix sources principales des occurrences d'*extrême droite* et de *droite extrême* dans la base Factiva (toutes dates, classement par ordre décroissant, consultation le 13/05/2018)

On notera également que *Le Point* n'apparaît dans ce peloton de tête que pour l'expression *extrême droite*, alors que le *Nouvel Observateur/Obs* ne figure que pour *droite extrême*. Il se dégage donc une tendance selon laquelle *droite extrême* apparaît davantage dans les discours situés à gauche, et *extrême droite* davantage dans les discours situés à droite.

La dénotation des deux expressions n'est en outre pas identique selon les discours. Dans certains cas, elle semble similaire. Ainsi l'expression *droite extrême* peut-elle renvoyer, comme *extrême droite*, à des groupes d'une mouvance telle que celle décrite dans l'exemple ci-dessous :

On retrouve dans ces mouvements de la *droite extrême*, catholique ou non, les mêmes idées que celles des ligues nationalistes des années 1920 et des mouvements racistes et identitaires des années 40-44 autour des Doriot, Darnand, Déat, Henriot, Brasillac, etc. (un internaute commentant un article, *Rue89Lyon*, 23/12/2014)

Ci-dessous, *extrême droite* et *droite extrême* semblent interchangeables :

[La tentation pour des candidats de la tendance « droite populaire » de l'UMP] d'alliance grandissante avec l'*extrême droite* [...] signifierait l'écèlement de l'UMP, ce parti [...] regroupant ex RPR, libéraux et centristes, car ces derniers ne pourraient tolérer une telle alliance avec la *droite extrême*. (*La Tribune*, 07/05/2012)

Ainsi, par choix stylistique (figure de chiasme), *droite extrême* peut se substituer à *extrême droite* dans une opposition avec *extrême gauche* :

Grand arpenteur de l'échiquier politique de l'*extrême-gauche* à la *droite extrême*, Robert Ménard, le maire de Béziers soutenu par le FN n'a jamais craint ni le culot ni les coups d'éclat [...]. (*Charente Libre*, 06/05/2015)

Droite extrême peut donc aussi renvoyer, plus ou moins directement, au Front national, parti qui est alors opposé à la *droite républicaine* :

[...] l'ancien premier ministre [F. Fillon] reprend l'idée chiraquienne d'une frontière infranchissable entre la droite républicaine et la *droite extrême*, là même où [...] Nicolas Sarkozy s'emparait allègrement des idées et des valeurs [...] que selon lui, le parti de la famille Le Pen n'avait pas à confisquer. (*L'Éclair des Pyrénées*, 13/05/2013)

Mais dans d'autres cas, spécialement depuis 2015, les deux expressions sont nettement différenciées :

La politique sous influence du maire de Béziers, soutenu par plusieurs partis de la *droite extrême* à l'*extrême droite*, en fait le champion rêvé de cette famille de pensée. Et de sa ville un laboratoire de la recomposition en cours dans ces courants politiques. (*L'Humanité*, 26/05/2015)

Enfin, on pourra avoir un emploi de *droite extrême* comme atténuatif d'*extrême droite*, le premier s'interprétant alors comme un mouvement débarrassé des accointances avec des courants « néo-nazis » ou « néo-fascistes ». L'extrait ci-dessous illustre cette position :

Front national, *d'extrême-droite ou de droite extrême*? [Titre] – [...] Commençons par les ressemblances. *Extrême-Droite* ou *Droite extrême*, cela fonctionne toujours sur la peur, l'égoïsme, l'exclusion. La différence? On garde les fondamentaux historiques [...]. Et on élargit son socle électoral : Marine Le Pen sera votre bouclier contre les ravages de la mondialisation. [...] Compte tenu de l'identité et de l'histoire du Front national, la perspective que laisse entrevoir son *passage de l'extrême-droite à la droite extrême* n'est guère réjouissante pour la France. (Malik Lounès, fondateur de la FIDL, *Huffington Post*, 02/12/2013)

On a donc trois cas de figure pour ce qui est de la concurrence entre *extrême droite* (ED) et *droite extrême* (DE) dans différents discours :

- indistinction notionnelle et identité référentielle (ED ou DE désignent indifféremment des mouvements identitaires, ultranationalistes, autoritaires) ;
- opposition notionnelle et référentielle : les deux expressions renvoient de façon régulière à des groupes politiques distincts (par exemple, DE = fraction du parti Les Républicains ; ED = Front national) ;
- opposition notionnelle et instabilité référentielle : les deux expressions, sémantiquement différenciées, sont en concurrence et parfois en débat pour qualifier ou identifier une même pratique ou formation politique (actes de certains membres du gouvernement, Front national, prise de position d'intellectuel).

Afin de rendre compte des mécanismes à l'origine du fonctionnement discursif de ces deux expressions, nous examinerons dans la partie suivante les opérations en jeu dans les deux constructions Adjectif + Nom (désormais AN) vs Nom + Adjectif (désormais NA), et la façon dont elles s'appliquent à l'adjectif *extrême*.

Propriétés de l'anté- vs postposition de l'adjectif *extrême*

Position de l'adjectif épithète et construction du sens

Comme toute structure syntaxique, la position de l'adjectif épithète contribue à la construction du sens des énoncés dont elle est constitutive. Une abondante littérature traite de cette question, dont nous ne pouvons nous faire l'écho ici. Nous nous bornerons à reprendre quelques éléments d'une étude détaillée, utiles à notre propos⁹.

Soulignons d'abord que l'expression la plus ancienne et la plus fréquente, *extrême droite*, contrevient à la tendance observée traditionnellement concernant la longueur de chacun des termes d'un syntagme de forme AN ou NA (selon laquelle on aurait plutôt A court + N long, et N court + A long), l'adjectif *extrême* ayant une syllabe de plus que le nom *droite*. Par ailleurs, les deux structures AN et NA peuvent donner des expressions figées : *vieille fille*, *haut fourneau*, *mot doux*, *marée haute*. Le plus grand degré de figement d'*extrême droite* résulte donc d'un fonctionnement énonciatif et non d'un mécanisme de langue. De fait, la construction sémantique et les motivations discursives priment sur les conditionnements purement formels dans le choix de l'une ou l'autre position.

Sans pouvoir les étayer ici, nous retiendrons les caractéristiques suivantes des deux constructions :

- Nom + Adjectif. Les propriétés sémantiques du nom et celles de l'adjectif se conjuguent en deux opérations simples : le nom dit *ce qu'est* le référent du syntagme, et l'adjectif dit *comment est* ce même référent. Dès lors la qualification adjectivale se déploie dans toute sa spécificité et son épaisseur sémantique. L'entité en jeu dans l'énoncé est susceptible de s'opposer à d'autres types de N, qualifiés différemment¹⁰.
- Adjectif + Nom. Aucune des deux notions n'est autonome. L'adjectif opère sur la notion portée par le nom, y compris en problématisant l'appartenance du référent du syntagme à la classe des N¹¹. L'adjectif a un statut d'opérateur, et peut voir la notion dont il est porteur réduite à telle ou telle de ses composantes¹². L'adjectif ne qualifie pas directement le référent, mais la construction antéposée donne la figure de l'entité telle qu'elle est appréhendée par un sujet¹³. Faisant l'objet d'un point de vue, N est donc mis en

9. On se reportera pour une analyse approfondie, avec de nombreux exemples et références, à Saunier, 2018a. Faute d'effectuer ici la démonstration, nous reprenons simplement nos résultats (l'essentiel étant qu'ils ne soient pas « ad hoc »).

10. Par exemple *lieu sacré vs lieu public*, *pittoresque* ; *bijou rare vs bijou ordinaire* ; *femme seule vs femme mariée*.

11. Par exemple *curieux compliment*, *ancien hôtel*, *mauvaise raison*.

12. Par exemple *sacré travail*, *beau gâchis*.

13. Voir l'analyse de *la blonde secrétaire vs la secrétaire blonde* (Saunier, 2018a).

perspective dans un cadre plus large (situation, chronologie, ensemble d'entités comparables, etc.)¹⁴.

Propriétés de l'adjectif *extrême*

On relève trois valeurs de l'adjectif *extrême*¹⁵, régulièrement décrites par les dictionnaires : localisation dans un espace orienté (*extrémité*), intensification (*extrêmement*), excès, phénomène hors norme (*extrémisme*). Ces trois valeurs, si elles peuvent être distinguées, ne sont pas étanches pour autant. Il y a toujours un degré d'une propriété mobilisé par *extrême*, en même temps que l'idée d'une limite et de l'au-delà de cette limite. *Extrême* dit qu'une propriété est vérifiée à un degré tel qu'une frontière est sur le point d'être franchie, au-delà de laquelle il est impossible d'aller. Ou bien on bascule dans ce qui n'est plus vraiment N (*sport extrême*), ou encore une entité en jeu (qui peut ou non être représentée par N¹⁶) est hors norme (*climats, animaux extrêmes*).

Extrême fait partie des adjectifs qui peuvent occuper les deux positions, sans différence sémantique évidente dans de nombreux cas (*extrême lenteur / lenteur extrême*), mais une variation apparaît clairement si le nom est de type localisateur. On observe, avec *sud* et *nord* par exemple, que l'antéposition met en saillance une situation spatiale, et la postposition une qualification :

En Russie, de grandes choses se préparent sans doute [...]. De l'*extrême nord* à Biarritz, les côtes sont fortifiées et de Port-Vendres à Athènes. (Claude Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel*, 1985)

[...] notre agence vous propose [...] des croisières lointaines dans les Caraïbes, [...] des croisières dans les fjords et le *Nord extrême*, des croisières sur les plus grands fleuves, le Mékong, la Volga... (Voyages Rive Gauche, <https://www.rive-gauche.fr/fr/vrg/destinations/get-all-by-nav/categoryCode/croisieres>, consulté le 08/10/2018)

On voit que l'*extrême Nord* est une zone différente du *Nord*, localisable par rapport à l'ensemble des points cardinaux d'un espace. Le *Nord extrême*, par différence, renvoie à l'« être nord » comme qualité exacerbée.

Différences entre *extrême droite* et *droite extrême*

Comportement syntaxique

Le nom *droite*, dans son acception politique, entre dans trois types de constructions : comme tête de syntagme nominal (*la droite*) ; comme élément d'un syn-

14. Ainsi *rares bijoux* ou *seule femme* se conçoivent dans un environnement donné.

15. Pour une caractérisation étayée de l'adjectif *extrême* et une étude de ses différents emplois, voir Saunier, 2018b.

16. Ainsi un *véhicule extrême* est en fait destiné à des conditions de déplacement extrêmes.

tagme prépositionnel régi par *de* ([*être*] *de droite*), ou par *à* ([*être*] *à droite* [*ø* + *de N*]). Concernant la construction avec *à*, les deux expressions sont possibles (*être à la droite extrême* / *l'extrême droite de*). Par contre, on observe une différence dans la fréquence de la construction avec *de* selon la détermination, *extrême droite* étant nettement plus fréquente sans déterminant que *droite extrême*, qui se construit plus souvent avec l'article défini :

Déterminant	<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
DE L'/LA	49 760	24,3 %*	1108	25,5 %
D'/DE	103 882	50,8 %	568	13,1 %

Tableau 6. Construction d'*extrême droite* et de *droite extrême* avec *de*
(source Factiva, toutes dates, consultation le 19/05/2018)

*Les pourcentages sont calculés sur le total des occurrences de chaque expression.

Les énoncés suivants sont caractéristiques des emplois avec la préposition *de* :

Je [...] ne souhaite pas apporter de la confusion dans le débat législatif avec le risque qu'elle favorise l'élection d'un candidat d'*extrême droite*. (J.-L. Destans, PS, *Paris Normandie*, 13/06/2017)

En effet, quelles seraient la crédibilité et la capacité politiques d'un Président de la droite non extrême, s'il était élu face à une candidate *de la droite extrême* avec un score sans commune mesure avec celui de Jacques Chirac en 2002 [...] ? (*L'Opinion*, 22/12/14)

D'autre part, la détermination par *un*, *cette* ou *les* est plus fréquente, relativement, avec *droite extrême* (9,7 %) qu'avec *extrême droite* (1,7 %) :

Déterminant	<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
UNE	2805	1,4 %*	243	5,6 %
CETTE	310	0,1 %	43	1,0 %
LES	369	0,2 %	133	3,1 %

Tableau 7. Détermination d'*extrême droite* et de *droite extrême* par *un*, *cette* ou *les*
(source Factiva, toutes dates, consultation le 19/05/2018)

*Les pourcentages sont calculés sur le total des occurrences de chaque expression.

L'affinité entre *LE* et l'antéposition, *UN* et la postposition, a été souvent soulignée¹⁷. On en retrouve un écho dans les titres choisis pour les deux documentaires suivants :

1. *Histoire d'une droite extrême*, 1998, William Karel ;
2. *L'histoire de l'extrême droite en France : du général Boulanger à Jean-Marie Le Pen*, 2003, Gilles Nadeau.

17. Références dans Saunier, 2018a.

Il semble donc que *droite extrême* soit plus facilement discrétisable qu’*extrême droite*, comme en témoigne également le plus grand pourcentage de l’ensemble de ses occurrences au pluriel :

	<i>extrême droite</i>		<i>droite extrême</i>	
Total singulier	204 160	99,6 %	4348	92,5 %
Total pluriel	913	0,4 %	352	7,5 %
	205 073		4700	

Tableau 8. Nombre d’occurrences d’*extrême droite* et de *droite extrême* au pluriel
(source Factiva, toutes dates, consultation le 19/05/2018)

Par ailleurs, le caractère figé de l’expression *extrême droite*, traduisant la solidarité entre A et N, la laisse disponible pour une qualification :

Est-ce que cette princesse prussienne ou balte n’était pas une espionne ? [...] Et au profit de qui pouvait-elle bien espionner ? [...] des Allemands, des bolcheviks, des sociaux-démocrates, de l’*extrême droite nationaliste*... (Jean d’Ormesson, *Au plaisir de Dieu*, 1974)

Marcèllène dit que c’est le chef des GOB, il a une tête typique d’*extrême droite bovine*, une mère excitée réac, le pauvre bougre, Il est pas aidé ! (Victoria Thérame, *Bastienne*, 1985)

Et ceci, y compris par l’adjectif *extrême* :

Passant devant le 26 rue Fondaudège, une benne à ordures... un magazine sur le dessus attire son attention... il [conseiller municipal de la ville de Bordeaux] regarde, feuillette... En fait on vidait un appartement qui appartenait à un homme d’*extrême droite extrême*... (Crif Aquitaine, 03/05/2014)

Ces emplois montrent que l’adjectif *extrême* en antéposition, se fondant dans une notion complexe, peut perdre une part de sa virulence, ce qui expliquerait que lors de l’arrestation de personnes soupçonnées de préparer des attentats anti-musulmans, le 24 juin 2018, tous les médias aient unanimement employé l’expression *ultra(-)droite*.

On retiendra donc une tendance à ce que *droite extrême* fasse référence à une zone du spectre à travers un travail de détermination et de formatage au sein même de l’énoncé, alors que *extrême droite* correspond à une représentation partagée et prédéterminée.

Deux constructions sémantiques de la dépréciation

Face à une forme d’inscription mémorielle d’*extrême droite*, remettre *extrême* en postposition restaure l’intégrité notionnelle et l’autonomie du nom comme de l’adjectif. Le nom *droite* n’est pas affecté notionnellement, aussi la *droite*

extrême reste-t-elle dans le giron de la droite, correspondant à une sous-zone. Il n'en va pas de même pour *extrême droite*, qui n'est pas assimilable à un sous-type de *droite*. Ainsi, lorsqu'il s'agit d'associer ou d'opposer l'une des deux expressions à *droite*, on rencontre *extrême droite* plus facilement que *droite extrême*¹⁸ :

	<i>extrême droite</i>	<i>droite extrême</i>
<i>la droite et l'/la</i>	5168	21
<i>la droite et même l'/la</i>	9	0
<i>la droite voire l'/la</i>	43	1
<i>de droite et de/d'</i>	1775	10
<i>de droite et même de/d'</i>	31	0
<i>de droite voire de/d'</i>	162	2
Total	7187	34
	3,4 %	0,8 %

Tableau 9. Nombre d'occurrences d'*extrême droite* et de *droite extrême* en complément de « la/de droite et/voire »
(source Factiva, toutes dates, consultation le 19/05/2018)

On comprend alors que la substitution de *droite extrême* à *extrême droite* pour désigner une formation politique puisse opérer sa réintégration au sein des partis « de gouvernement », et à ce titre avoir une valeur atténuative, comme ci-dessous :

L'exemple typique de ce qui vient d'être exposé est, précisément, hic et nunc, la résistance contre l'*extrême droite* déguisée en *droite extrême* (en France, en Europe et partout dans le monde). (Blog de Jean Amédée, 27/12/2015)

Avec l'antéposition, nous avons vu que l'occurrence de N en jeu peut être envisagée par opposition à des occurrences d'autres notions. Cela coïncide avec le fait que *extrême droite* constitue une zone à part entière, dont la localisation est absolue et l'oppose à toutes les autres zones distinctes de l'échiquier. Ainsi est-il toujours question de l'*extrême droite* et non de la *droite extrême* lorsque certains éditorialistes ou commentateurs mentionnent « les extrêmes », rassemblant ainsi ce que recouvre pour certains l'*extrême gauche* (LO, NPA, éventuellement Front de gauche puis La France insoumise) avec le Front national. *Extrême droite* s'inscrit dans un spectre balayant tout l'espace politique :

18. Factiva, 19/05/2018. Il y a beaucoup de doublons dans les occurrences avec *extrême droite*, donc les nombres ci-dessous doivent être revus à la baisse. L'écart reste néanmoins très important.

Aujourd’hui, les deux tiers des Français sont exclus du jeu : le PS et LR ont tous les sièges, et ensemble ils représentent moins de 35 % des électeurs. Les autres, *extrême droite*, extrême gauche, centre indépendant, écologistes, n’ont pas voix au chapitre! (*Le Point*, 26/01/2017)

Comme nous l’avons vu, le fonctionnement de l’adjectif *extrême* permet d’opérer plutôt une localisation en antéposition, et plutôt une spécification qualitative en postposition. *Extrême droite* ressortit davantage à la localisation (d’où est-on?) et *droite extrême* à la qualification (comment est-on?)¹⁹. *Extrême* dans *droite extrême* va qualifier directement le référent, et la valeur d’excès, ou « borderline », pourra être mise en saillance, particulièrement en cas de focalisation sur *extrême*. Aussi aura-t-on des emplois fortement dépréciatifs, ce qui expliquerait que l’on observe prioritairement cette forme dans les discours de la presse ou des hommes politiques de gauche :

La comparaison entre la municipalité brignolaise et le Front national est également une rhétorique lancinante au sein de la gauche locale, qui ne prend pas de gant. « Si aux municipales la gauche s’est retirée pour faire barrage à l’extrême droite, la commune suit désormais la ligne d’une *droite extrême* », lance Djamila Mehidi. (*Var Matin*, 29/09/2014)

Ainsi, d’un côté, *droite extrême* reste dans la zone, banale, de *la droite*, alors qu’*extrême droite* définit une zone qui n’est pas loin de sortir de l’espace politique partageable. Mais d’un autre côté, *extrême droite* est une reprise ou une mention d’une construction « déjà là », une étiquette où l’effet maximal d’*extrême* n’est pas mis en saillance, alors que *droite extrême* qualifie de façon assumée dans l’énoncé une certaine droite comme ayant des positions trop dures.

On peut résumer ces différences dans le tableau suivant :

	n’est pas	s’oppose à	fonction d’ <i>extrême</i>	portée d’ <i>extrême</i>
<i>extrême droite</i>	la droite	tous autres partis	opérateur abstrait	travaille la notion <i>droite</i>
<i>droite extrême</i>	« normale »	autres droites	qualifieur	qualifie directement le référent

Tableau 10. Fonctionnement de l’adjectif *extrême* antéposé/postposé

Avec *extrême droite*, *extrême* vient travailler la notion *droite* et entre seulement secondairement dans la désignation du référent. En même temps,

19. De même qu’avec *premiers nombres*, on repère certains N dans une suite de différents nombres (donc un système de coordonnées), avec *extrême droite* on identifie une zone par rapport à d’autres localisations possibles. Et de même qu’avec *nombres premiers* on définit un type de nombres sur la base d’une propriété distinctive purement qualitative, avec *droite extrême* on définit une qualité de droite.

extrême est l'angle sous lequel peut s'inscrire un point de vue sur le référent de AN²⁰. À l'opposé, *droite extrême* relègue la qualité *extrême* en position seconde, dans la dépendance de *droite*, tout en caractérisant directement le référent comme étant *extrême*.

Ainsi, la valeur péjorative de l'une et l'autre expression ne passe pas par le même chemin, mais dans les deux cas la présence d'*extrême* peut rejeter ce à quoi renvoie le syntagme dans « l'infréquentable ». Si avec *droite extrême*, « être droite » (c'est-à-dire l'appartenance à la catégorie « droite ») n'est pas questionné, par contre *extrême* s'applique pleinement au référent et situe celui-ci au voisinage d'un extérieur du domaine *droite*, l'excluant de la normalité. Si avec *extrême droite*, l'association des deux notions est une reprise désignant une zone de l'échiquier politique consensuellement identifiée, cette zone autre que *droite* est d'emblée marginalisée.

On peut résumer ci-dessous les paramètres qui peuvent faire varier l'échelle de péjoration dans les emplois des deux expressions :

degré de négativité	<i>extrême droite</i>	<i>droite extrême</i>
<i>extrême droite</i> < <i>droite extrême</i>	figement banalisé valeur de localisation	focalisation sur <i>extrême</i> valeur d'excès
<i>extrême droite</i> > <i>droite extrême</i>	« être droite » mis en question marginalité	non focalisation sur <i>extrême</i> appartenance à la droite

Tableau 11. Degrés de péjoration d'*extrême droite* et de *droite extrême*

Caractéristiques discursives

L'apparition de *droite extrême* au regard d'*extrême droite* est au départ un procédé stylistique appartenant à un langage soutenu, alors qu'*extrême droite* est employé indifféremment dans les divers registres et par tous types de locuteurs, dans les forums et les blogs.

Cette variation sociostylistique mise à part, on observe une différence importante entre la presse et les ouvrages d'analyse que nous avons consultés. Dans ceux-ci, ou bien *droite extrême* est totalement absent (Wieviorka, 2013), ou bien l'expression est employée comme strict synonyme d'*extrême droite*.

Par exemple, Éric Agrikoliansky, dans *Les partis politiques en France au 20^e siècle*, présente une rubrique intitulée « La droite extrême ». Ce titre désigne les mouvements d'extrême droite depuis la fin du xix^e siècle, jusqu'aux sou- tiens du pétainisme. Aucune distinction n'est faite dans l'énoncé ci-dessous :

20. L'analyse suivante témoigne de ce fonctionnement : « L'extrême droite n'est pas plus à droite que la droite, elle l'est moins. [...] C'est à l'extrême gauche que l'extrême droite ressemble le plus. » Pierre-André Taguieff, *Le Figaro*, 31/05/2012.

[...] une partie de la *droite extrême* prend (à partir de 1942) une distance critique à l'égard du régime et de la collaboration [...]. Enfin, le pétainisme et le collaborationnisme sont loin d'être le fait exclusif de l'*extrême droite*. Des hommes politiques issus de la droite modérée [...] ou de la gauche, soutiennent le régime de Vichy. (Agrikoliansky, 2000, p. 54-55)

Dans l'ouvrage *Le Pen, les mots* (1998), les auteurs disent ne pas souhaiter débattre pour « savoir si le Front national peut ou non être défini comme un parti fasciste, comme un héritier du nazisme, s'il s'agit de droite nationale ou de *droite extrême* », car ils « considèr[ent], en effet, le Front national comme un parti d'*extrême-droite*, telle qu'elle se définit [...] depuis la fin du xix^e siècle [...], la biologie et la nature [éta]nt des cadres d'explication des relations et des hiérarchies sociales » (Cuminal *et al.*, 1998, p. 11).

Plus récemment, Jean-Yves Camus et Nicolas Lebourg ouvrent l'ouvrage *Les droites extrêmes en Europe* par un chapitre intitulé : « Comment naissent les extrêmes droites » (Camus, Lebourg, 2015, p. 7). On a le cas inverse pour l'article « Droites extrêmes, droites radicales en Europe » de J.-Y. Camus qui figure dans l'ouvrage collectif titré *L'extrême droite en Europe*. L'auteur, tout au long du texte centré sur la terminologie dénomminative des différents mouvements les plus à droite, oppose les expressions *extrême droite* / *droite(s) extrême(s)*, employées indifféremment, à *droite(s) radicale(s)* :

En quoi les droites radicales se distinguent-elles finalement des *droites extrêmes*? [...] il semble pertinent de nommer « droites extrêmes » les mouvements qui récusent totalement la démocratie parlementaire et l'idéologie des droits de l'homme et de qualifier de « droites radicales » les mouvements qui s'en accommodent. Les deux familles ont en outre une place différente dans le système politique. Non seulement l'*extrême droite* est dans la situation [du] « tiers exclu », mais encore, elle se fait gloire et tire ressources de cette position. Les droites radicales, elles, acceptent de participer au pouvoir [...]. (Camus, 2016, p. 13)

Le développement des emplois de *droite extrême*, avec son autonomisation sémantique par rapport à *extrême droite*, nous paraît donc être un phénomène essentiellement médiatique (presse et réseaux sociaux), et n'est pas le produit d'une élaboration conceptuelle dans le champ des études politiques – l'expression ressortit certes à un discours intellectuel, mais non pas scientifique.

Droite extrême a donc émergé dans la parole publique comme produit d'un certain travail énonciatif spontané. Que le marquage stylistique soit conscient ou non, il revient à rompre avec la construction attendue²¹. En l'occurrence, réinscrire la postposition par rapport à une forme canoniquement antéposée

21. Cela vaut aussi bien pour l'antéposition que pour la postposition, ce qui compte étant la logique de l'écart, mais cela ne fait pas style de la même façon. Inscrire l'antéposition par rapport à un cliché postposé construit un discours distancié sur le référent, donné comme objet de contemplation ou de dérision (argumentaire dans Saunier, 2018a).

revigore l'adjectif et le redonne comme notion munie de propriétés spécifiques.

Le registre soutenu, ou le contexte intellectuel, des emplois de *droite extrême* sont liés au fait qu'il s'agit d'une figure assumée. Le syntagme fait l'objet d'une prise en charge énonciative (et même co-énonciative pourrait-on dire, tant la complicité avec les destinataires est manifeste) dans l'énoncé où le rapprochement des deux notions (nominale et adjectivale) est opéré (et non repris), effectuant un pas de côté par rapport à l'expression *extrême droite* consacrée. Dans cette attitude discursive de recul créatif peuvent se reconnaître les éditorialistes et les commentateurs de la vie politique.

Nous avons voulu analyser l'émergence d'une expression dans les médias en mettant en œuvre l'étude de ses conditions d'emploi et celle des formes linguistiques (un adjectif, une structure syntaxique) qui s'y agencent. Nous espérons avoir montré qu'il est possible et fécond d'analyser des choix discursifs en termes d'opérations sémantiques.

Spécialement dans le champ politique, il n'y a pas de neutralité désignative, et la dénomination est un acte de référenciation qui inscrit le référent dans un réseau d'oppositions.

[...] non livrées en prêt-à-parler par les langues, les dénominations doivent souvent être construites ou redéfinies en discours, et [sont] dès lors dans leur principe même des objets éminemment négociables. (Constantin de Chanay, 2001, p. 172)

On a pu montrer que si les deux expressions peuvent caractériser comme « hors du commun » leur référent, elles sont distinctes sémantiquement. Le paradoxe de la virulence parfois moindre, parfois supérieure, de *droite extrême* par rapport à *extrême droite* n'est qu'apparent, et résulte du jeu complexe de différents paramètres.

Non seulement les constructions font sens en induisant des représentations, mais elles profilent, dans le champ des discours sociaux, les locuteurs qui les produisent (ici, comme auteurs d'un geste métalinguistique). Dans la sphère de la parole publique, les locuteurs de *droite extrême* se posent en constructeurs de catégories, dont ils tissent le réseau d'oppositions, s'appuyant sur une complicité avec leur auditoire. L'enjeu de l'emploi de *droite extrême* est donc double : dénommer une entité politique en la donnant comme idéologie plus ou moins recommandable ; se positionner sur la scène politico-médiatique comme analyste détenteur d'une compétence discursive.

Désormais, à côté de *extrême droite*, le syntagme *droite extrême* a toute sa place dans l'espace médiatique polémique. Pour le moment, la postposition garde un caractère marqué stylistiquement. Il n'est pas exclu qu'à la longue *droite extrême*, tout en gardant sa spécificité, se banalise et devienne à son tour une étiquette préconstruite et largement partagée (le procédé dépréciatif restant différent). On en perçoit un avant-goût dans l'énoncé suivant, où l'em-

ploi du déterminant *un* dit « de notoriété », tel qu'utilisé devant un nom propre, réserve le même traitement aux deux expressions :

Imaginons ce qu'une telle mesure [la déchéance de nationalité], une fois constitutionnalisée, deviendrait dans les mains d'une *droite extrême* ou d'une *extrême droite* ! (*L'Humanité Dimanche*, 04/02/2016)

En contradiction avec « la fin des idéologies » parfois proclamée, les discours ici analysés semblent plutôt attester de leur persistance. Ils en soulignent même la radicalité, spécialement avec l'adjectif *extrême*. Ceci s'applique prioritairement à la zone droite du spectre politique, mais s'étend également à d'autres positions, comme en témoigne l'émergence récente de deux expressions à l'oxymore assumé : *extrême centre* et *centre extrême*.

Références

- AGRIKOLIANSKY Éric, 2000, *Les partis politiques en France au 20^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- BERNARD Mathias, 2007, *La guerre des droites : droite et extrême droite en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Odile Jacob.
- CAMUS Jean-Yves, 2016, « Droites extrêmes, droites radicales en Europe : continuités et mutations », dans *L'extrême droite en Europe*, J. Jamin éd., Bruxelles, Bruylant, p. 11-16.
- CAMUS Jean-Yves, LEBOURG Nicolas, 2015, *Les droites extrêmes en Europe*, Paris, Seuil.
- CONSTANTIN DE CHANAY Hugues, 2001, « La dénomination : perspective discursive et interactive », *Cahiers de praxématique*, n° 36, p. 169-188.
- CULIOLI Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome I : *Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- CUMINAL Isabelle, SOUCHARD Maryse, WAHNICH Stéphane, WATHIER Virginie, 1998, *Le Pen, les mots : analyse d'un discours d'extrême droite*, Paris, La Découverte.
- IGOUNET Valérie, 2014, *Le Front national de 1972 à nos jours : le parti, les hommes, les idées*, Paris, Seuil.
- LECŒUR Erwan éd., 2007, *Dictionnaire de l'extrême droite*, Paris, Larousse.
- SAUNIER Évelyne, 2018a, ms., « L'*officiel* passeport et la *femme belle* : effets discursifs des écarts à la norme dans l'anté- ou postposition de l'adjectif », <http://evelyne-saunier.eklablog.com/manuscrits-travaux-en-cours-a145673342>.
- 2018b, ms., « L'adjectif *extrême* : sémantique, syntaxe et enjeux discursifs », <http://evelyne-saunier.eklablog.com/manuscrits-travaux-en-cours-a145673342>.
- 2018c, « *En chômage* ou *au chômage* : les motifs d'une variation », *Langage et société*, n° 163, p. 145-168.
- 2010, « De *le temps se passe* à *le temps passe* : un marqueur syntaxique d'une évolution dans le rapport au temps », *Syntaxe et sémantique*, n° 11, p. 113-139.
- WIEVIORKA Michel, 2013, *Le Front national entre extrémisme, populisme et démocratie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Résumé / Abstract / Compendio

***Droite extrême vs extrême droite* : échiquier politique et position de l'adjectif**

Face à l'expression *extrême(-)droite*, employée de longue date, on observe une augmentation récente des emplois de l'expression *droite extrême*. Celle-ci paraît fonctionner tantôt comme synonyme, tantôt comme dénomination à valeur atténuative, tantôt comme expression désignant une partie distincte de l'échiquier politique. Nous rendons compte de ces mécanismes discursifs en analysant les propriétés linguistiques de ces deux expressions (position de l'adjectif et propriétés d'*extrême*).

Mots-clés : position de l'adjectif épithète, extrême, intensité, sémantique, analyse de discours

***Extrême droite vs droite extrême*: how adjectival position impacts situation on the political spectrum**

Contrasting with the expression *extrême(-)droite*, which has been employed for a long-time, the recent increase of occurrences of *droite extrême* seems to work sometimes as euphemism, sometimes as designating a particular part of the French political spectrum on the Right. The operations at work in these two expressions are described, taking into account the semantic value of the pre-position vs post-position of the adjective in French and the semantic properties of *extrême*.

Keywords: adjective position in French, extreme, intensity, semantics, discourse analysis

***Extrême droite vs droite extrême*: posición del adjetivo y espectro político**

Frente a la expresión de *extrême droite*, que se ha utilizado durante mucho tiempo, se ha producido un aumento reciente en el uso de la expresión de *droite extrême*. Parece funcionar a veces como sinónimo, a veces como un factor atenuante y a veces como una parte distinta del espectro político. Informamos sobre estos mecanismos discursivos analizando las propiedades lingüísticas de estas dos expresiones (posición del adjetivo y propiedades del adjetivo *extrême*).

Palabras claves: posición del epíteto adjetivo, extreme, intensidad, semántica, análisis del discurso

